



APPEL D'OFFRES

MODIFICATION #1

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Agence Parcs Canada - Registre central
Opérations des approvisionnements
111, rue Water Est
Cornwall, Ontario, K6H 6S2
No. de l'invitation 5P201-19-0159/A**

Soumission aux: l'Agence Parcs Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux Appendices ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-jointe, au(x) prix indiqué(s).

Commentaries :

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur :

Bureau de distribution

**Agence Parcs Canada - Registre central
Opérations des approvisionnements
111, rue Water Est
Cornwall, Ontario, K6H 6S2**

Title-Sujet Modernisation de l'incinérateur de déchets pour la réserve de parc national de l'Île-de-Sable.		
Solicitation No. - No. de l'invitation 5P201-19-0159/A	Date: 08 Décembre 2019	
GETS Reference No. - No de reference de SEAG: PW-19-00898484	Client Ref. No. - No. de réf du client. 2005	
Solicitation Closes (YY-MM-DD):		
at - à 14h00	on - le 2019-12-19	Time Zone - Fuseau horaire : EST - HNE
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>		
Address Inquiries to: Adresser toute demande de renseignements à : Sheldon Lalonde (sheldon.lalonde@canada.ca)		
Telephone No. - No de téléphone (613) 938-5948	Fax No. - No de FAX: (877) 558-2349	
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction : See Herein - Voir aux présentes		
TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print) À ÊTRE COMPLÉTER PAR LE SOUMISSIONNAIRE (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
Vendor/Firm Name - Nom du fournisseur/de l'entrepreneur		
Address - Adresse		
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur		
Titale - Titre		
Telephone No. - N° de téléphone : _____		
Facsimile No. - N° de télécopieur : _____		
Signature		Date

MODIFICATION #1

08 décembre 2019

OBJET DE LA PRÉSENTE MODIFICATION:

1) IP03 Conférence des soumissionnaires :

Une conférence des soumissionnaires aura lieu au **1869 Upper Water Street, Halifax, NE B3J 1S9, le 12 décembre 2019. Elle débutera à 13h00 (local)** et se tiendra à la **salle CS-218, 2ième étage de l'atelier de charpentier**. Dans le cadre de la conférence, on examinera la portée du besoin précisé dans la demande de soumissions et on répondra aux questions qui seront posées. Il est recommandé que les soumissionnaires qui ont l'intention de déposer une soumission assistent à la conférence ou y envoient un représentant.

Les soumissionnaires sont priés de communiquer avec l'autorité contractante avant la conférence pour confirmer leur présence. Ils devraient fournir à l'autorité contractante, par écrit, une liste des personnes qui assisteront à la conférence et des questions qu'ils souhaitent y voir abordées au plus tard le quarante-huit (48) heures.

Toute précision ou tout changement apporté à la demande de soumissions à la suite de la conférence des soumissionnaires sera inclus dans la demande de soumissions, sous la forme d'une modification. Les soumissionnaires qui ne participeront pas à la conférence pourront tout de même présenter une soumission.

2) « PCA - Sable Waste Management SOW FR » doit être supprimée dans son intégralité et remplacée par: « PCA -Sable Waste Management SOW FR » (ci-joint);

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS GÉNÉRALES DE CETTE DEMANDE RESTENT LES MÊMES

ÉNONCÉ DES TRAVAUX (Mod #1)

Modernisation du système de gestion des déchets de l'Île-de-Sable Réserve de parc national de l'Île-de-Sable

22 novembre 2019

Site : Le site des travaux est situé dans la Réserve de parc national de l'Île-de-Sable. L'Île-de-Sable est une île éloignée située à environ 300 Km au sud-est de l'aéroport d'Halifax dans l'océan Atlantique. On peut accéder au site par navire ou bateau de débarquement ou différents types d'aéronefs à voilure fixe (vols nolisés) ou par hélicoptère. Le projet sera réalisé à la Station principale.

Transport : Pour ce projet, l'APC organise le transport pour les employés à destination et en provenance de l'île par aéronef à voilure fixe ou par hélicoptère de l'aéroport d'Halifax. L'APC a conclu le contrat pour les vols nolisés avec Sable Aviation qui exploite un Britten-Norman Islander BN2A de l'aéroport d'Halifax. L'adresse est 645 Pratt and Whitney Drive, Nouvelle-Écosse. Si un autre avion est utilisé, l'APC donne les détails. L'entrepreneur doit organiser le transport à l'aéroport d'Halifax (YHZ) pour tous les employés. Les équipements et les matériels doivent être livrés à Dominion Diving à Dartmouth pour le transport par bateau vers l'île. L'APC organise le transport maritime vers l'île et effectue le déchargement sur l'Île-de-Sable. Les équipements sont transportés vers l'île par bateau et l'APC paye le transport maritime. L'entrepreneur doit livrer les équipements à Dominion Diving Ltd, 7 Canal Street, Dartmouth, NS. Chaque emballage doit peser moins de 900 Kg et être mis sur palette et enveloppé dans une pellicule plastique pour protéger les équipements des précipitations et des embruns pendant le transport. L'entrepreneur doit présenter la liste des matériels qui doivent être livrés et coordonner le transport avec l'APC, y compris indiquer le nombre de palettes, les contenus, le poids de chaque palette et les renseignements pour le transport des marchandises dangereuses.

Description des travaux : Les travaux dans le cadre du présent contrat visent les matériels, la main-d'œuvre et les équipements nécessaires pour l'enlèvement de l'incinérateur de déchets existant et la livraison et l'installation d'un nouveau système d'incinération de déchets multifonctionnel et des composantes électriques.

La Réserve de parc national de l'Île-de-Sable est un endroit éloigné unique et doit être protégée de tout dommage causé par les travaux de construction sur le site. La protection des écosystèmes existants et des animaux sauvages est une priorité absolue pendant les travaux de construction. Tout dommage doit être réparé par l'entrepreneur à ses frais.

L'entrepreneur doit avoir de l'expérience du travail dans des lieux éloignés et se familiariser avec toutes les conditions relativement aux travaux. Toute réclamation résultant du fait que l'entrepreneur n'a pas inspecté adéquatement le site avant de présenter une proposition de prix n'est pas prise en considération.

Santé et sécurité : La santé et la sécurité sont très importantes pour l'APC. En cas de blessure ou d'urgence médicale nécessitant une expertise qui n'est pas disponible sur l'île, des professionnels de la santé doivent être transportés sur l'île par avion, ce qui peut nécessiter plusieurs heures ou jours.

L'entrepreneur doit présenter un plan de santé et de sécurité visant le site à des fins d'examen par l'APC au moins 15 jours avant le départ vers l'île. L'entrepreneur doit apporter les modifications nécessaires avant le départ vers l'île et une copie du plan final approuvé doit être conservée sur l'île pendant la durée du projet.

Tous les employés de l'entrepreneur, y compris les sous-traitants, doivent participer à une séance d'orientation d'une heure dès l'arrivée sur l'Île-de-Sable. L'entrepreneur doit organiser des briefings sur la

ÉNONCÉ DES TRAVAUX

Modernisation du système de gestion des déchets de l'Île-de-Sable Réserve de parc national de l'Île-de-Sable

22 novembre 2019

sécurité chaque jour, dans la mesure du possible, et l'APC participe à ces réunions. Parcs Canada se réserve le droit d'arrêter les travaux, sans frais pour Parcs Canada, en cas de problèmes de santé et sécurité.

L'entrepreneur doit travailler conformément aux règles du SIMDUT et avoir les FDS pertinentes pour les marchandises dangereuses dans le site. Si l'entrepreneur trouve une substance qui peut être considérée dangereuse pendant le projet, il doit immédiatement informer le coordonnateur des opérations.

Les risques connus sont notamment le travail en hauteur, le travail à haute température, le verrouillage et étiquetage et il y a de l'amiante dans les joints de porte de l'incinérateur et dans l'enduit à couvertures. L'entrepreneur doit séparer les matériels contenant de l'amiante des autres déchets et doit les indiquer clairement et les entreposer de manière adéquate pour l'élimination. Voir l'annexe pour le rapport sur les marchandises dangereuses. L'incinérateur peut contenir des cendres; l'entrepreneur doit prendre en considération ce fait pendant les procédures d'enlèvement.

Pendant les travaux à haute température et pour deux heures après chaque activité qui peut créer des sources d'incendie ou causer une chaleur excessive, l'entrepreneur doit s'assurer de la présence de personnel de surveillance compétent pour vérifier les conditions, effectuer des enquêtes et prendre les mesures d'intervention nécessaires.

L'entrepreneur doit effectuer une inspection finale de la zone de travail en ambiance chaude et des zones adjacentes deux heures après avoir terminé les travaux. L'entrepreneur doit indiquer les procédures pour le travail à haute température dans le plan de sécurité.

L'entrepreneur doit fournir l'EPI à tous les employés qui travaillent dans le site, par exemple, les lunettes de protection, les bottes de travail, les appareils respiratoires, les vêtements de protection, les dispositifs de protection anti-bruit, les casques de protection, etc. Parcs Canada n'a pas d'EPI sur le site pour les employés de l'entrepreneur.

Transport de marchandises dangereuses : Tous les matériels transportés par avion doivent être conformes au *Règlement sur le transport des marchandises dangereuses*. Pour le transport de marchandises dangereuses, l'entrepreneur doit emballer convenablement les matériels et présenter les documents pertinents relatifs au transport de marchandises dangereuses. Les documents doivent être présentés au pilote avant de charger les matériels dans l'avion. Toutes les exigences relatives au transport de marchandises dangereuses sont la responsabilité de l'entrepreneur.

Portée des travaux : L'incinérateur de déchets existant est situé dans l'installation d'incinération près de la Station principale de l'Île-de-Sable. Il fonctionne à l'électricité (une ligne électrique souterraine de 600 V provenant de l'installation APU). Le système a atteint la fin de sa vie utile et les travaux visent à remplacer le système par un nouveau système entièrement fonctionnel. Les travaux sont notamment :

1. Enlever l'incinérateur existant – Le système existant est un Consumat System Inc., C-32PKD. Le poids total de cette unité est d'environ 3 000Kg (6 600 livres). L'unité et la cheminée doivent être démantelées et divisées en sections ayant un poids maximal de 900 Kg (1 990 livres) et entreposées

ÉNONCÉ DES TRAVAUX

Modernisation du système de gestion des déchets de l'Île-de-Sable Réserve de parc national de l'Île-de-Sable

22 novembre 2019

sur palettes à la station principale et l'APC les éliminera à une date ultérieure. Les matériels contenant de l'amiante doivent être entreposés sur des palettes désignées distinctes.

2. Enlever le matériel électrique existant, y compris un transformateur de 600 V, un panneau de distribution de 50A, le câblage intérieur jusqu'à l'incinérateur, etc. Entreposer de manière sécuritaire ces équipements sur des palettes fournies par l'entrepreneur (moins de 900 Kg) à la station principale et l'APC les éliminera à une date ultérieure. Ne pas enlever les lampes. La ligne électrique souterraine existante de l'installation APU à l'installation d'incinération doit demeurer en place et terminer aux deux extrémités et on doit indiquer qu'il s'agit de la ligne électrique de l'incinérateur abandonnée.
3. Fournir et installer un nouvel incinérateur avec toutes les composantes nécessaires – Consumat System Inc., C-18PKD ou un équivalent approuvé. Doit traiter au moins 60 lb/hr de déchets anatomiques et infectieux de type 4. Incinérateur à deux chambres de combustion à diesel. L'unité doit être démontée de manière à pouvoir passer par la porte d'une largeur de 1 219 mm (48 pouces), avec des composantes de moins de 900 Kg (1 990 livres). Les travaux de soudure doivent être effectués par un soudeur expérimenté (fournir les copies du certificat) qui doit effectuer tous les essais et les travaux de préparation conformément aux directives du fabricant. Fournir et installer une nouvelle canalisation d'essence, avec des vannes à boisseau sphérique des deux côtés du mur, et un nouveau système de filtre à carburant, du dépôt de carburant dans la chambre adjacente à travers le mur en blocs en béton conformément aux recommandations du fabricant.
4. Fournir et installer une nouvelle cheminée de ventilation, avec des câbles de soutien, conformément aux directives du fabricant. Installer une nouvelle cheminée dans le chaperon d'accès au toit existant. Les câbles de soutien doivent être en acier inoxydable 304 ou 316 et être attachés aux points d'ancrage existants sur le toit avec des tendeurs de câble en acier inoxydable. Gratter la peinture, appliquer l'apprêt et peindre les points d'ancrage existants avec de la peinture époxy noire. Fournir et installer la nouvelle bande et membrane imperméable autour du chaperon d'accès au toit et s'assurer qu'il est étanche à l'eau et peut supporter la température élevée de l'unité.
5. Fournir et installer les nouveaux équipements électriques – boîte de répartition, disjoncteur sous coffret 20A-2P, transformateur 600-120/240 7,5kva, panneau de distribution 100 ampères, fils et tiges de mise à la terre, câble teck jusqu'à l'incinérateur, étiquettes dans les mêmes endroits que les étiquettes existantes. Voir le schéma simplifié ci-joint à titre de référence.

ÉNONCÉ DES TRAVAUX

Modernisation du système de gestion des déchets de l'Île-de-Sable Réserve de parc national de l'Île-de-Sable

22 novembre 2019

6. Fournir et installer la nouvelle ligne électrique sur le sol, environ 350 mt. Câble teck 90, RW 90, 1 000 V, armure d'aluminium articulée, PVC, matériel résistant à l'humidité FT4, résistant aux UV, noir, de l'installation APU à l'installation d'incinération et connecter au système électrique. 3 conducteurs #4 AWG. Sur le sol, sauf lorsque la ligne croise la route. Dans deux endroits, la ligne doit être enterrée à une profondeur de 1 150 mm, planches non traitées à la pression atmosphérique 150 mm par-dessus la ligne, avec ruban rouge, approximativement 40 mt doivent être enterrés. Voir l'annexe pour le tracé proposé.
7. Enlever temporairement l'escalier de l'installation d'incinération pour effectuer les travaux et l'installer de nouveau après avoir terminé les travaux. Enlever la porte et l'encadrement existants dans la salle d'incinération et les remplacer par un nouvel encadrement et porte en fibre de verre résistants à la corrosion (Edwards Door System ou équivalent approuvé), ayant les mêmes dimensions. Charnières, poignées et loquets résistants aux ouragans, centre en polyuréthane, en acier inoxydable (304/316). La porte doit avoir des bourrelets de calfeutrage et un coupe-bise garni d'un balai. Couper le vieil encadrement et porte en morceaux et les entreposer sur les palettes pour l'élimination. Fournir quatre clés après la fin de travaux.
8. Un électricien accrédité dans la province de la Nouvelle-Écosse doit effectuer l'installation et les connexions électriques.
9. Mettre en service la nouvelle unité et démontrer la fonctionnalité au représentant du ministère, lorsque l'installation est terminée. L'entrepreneur doit demeurer sur l'île jusqu'à ce que l'unité soit entièrement fonctionnelle.
10. Présenter le manuel d'exploitation et d'entretien pour les nouveaux équipements, indiquer toutes les composantes et les fournisseurs, présenter les fiches signalétiques, les dessins du fabricant, les dessins d'atelier, les exigences relatives à l'entretien, les garanties, etc. Présenter la version numérique en format PDF sur une clé USB et trois copies papier dans des classeurs à anneaux.
11. Organiser la formation à distance par le fabricant sur le fonctionnement du nouveau système. Présenter une vidéo du fabricant qui explique le fonctionnement de l'unité. Expliquer les exigences en matière d'entretien. Organiser une vidéo-conférence de trois heures avec le fabricant pour discuter toute préoccupation des employés de l'APC au sujet du nouveau système.

ÉNONCÉ DES TRAVAUX

Modernisation du système de gestion des déchets de l'Île-de-Sable Réserve de parc national de l'Île-de-Sable

22 novembre 2019

12. L'entrepreneur doit fournir la main-d'œuvre, les outils, les matériels, les équipements et la supervision nécessaires (sauf indication contraire) pour effectuer les travaux. L'entrepreneur doit vérifier toutes les mesures et les dimensions avant de commander les équipements. L'APC organise un vol vers l'Île-de-Sable après l'octroi du contrat pour un maximum de trois employés de l'entrepreneur pour leur permettre d'inspecter la zone des travaux et prendre les mesures nécessaires.
13. Couper, ajuster et reboucher selon les besoins pour s'assurer que les travaux sont effectués convenablement. Sceller la pénétration dans le mur avec Dymonic 100. Vérifier les éléments qui doivent être coupés, ajustés, rebouchés, etc.

Équipements sur l'île :

1. L'APC utilise sur l'île un chargeur à direction à glissement Bobcat T650 avec une capacité nominale de 900 Kg (2 000 livres). L'APC fait fonctionner l'équipement, qui peut être utilisé dans le cadre du projet.
2. L'APC utilise sur l'île une machine à souder Millermatic 140 mig. L'entrepreneur peut utiliser cette machine dans le cadre du projet et doit fournir les consommables et l'EPI nécessaires pour effectuer les travaux de soudage et des soudeurs qui ont reçu une formation adéquate. Si une machine à souder plus puissante est nécessaire, l'entrepreneur doit fournir la machine et organiser le transport par bateau avec les autres équipements.

Responsabilités de l'entrepreneur :

1. Tous les produits et matériels doivent être neufs.
2. Commander les produits indiqués des fournisseurs désignés. Commander les quantités nécessaires dans les délais prévus par le calendrier de construction et selon la capacité d'entreposage du site.
3. Transporter, décharger et organiser les équipements avant l'expédition par bateau. L'APC décharge les matériels du bateau dès l'arrivée sur l'île.
4. Inspecter dans les plus brefs délais les produits livrés et présenter un rapport écrit sur la condition des équipements reçus au gestionnaire de projet. L'entrepreneur doit entreposer de manière sécuritaire les équipements achetés avant le transport par bateau vers l'Île-de-Sable et livrer tous les équipements à Dominion Diving à Dartmouth pour le chargement sur le bateau.
5. Payer les frais de surestaries.
6. Fournir tous les outils et les équipements de levage nécessaires pour effectuer les travaux.

ÉNONCÉ DES TRAVAUX

Modernisation du système de gestion des déchets de l'Île-de-Sable Réserve de parc national de l'Île-de-Sable

22 novembre 2019

7. Installer, connecter et vérifier les produits selon les directives.
8. Présenter les dessins d'atelier, les fiches signalétiques et les renseignements sur les équipements et les produits pour tous les équipements utilisés dans le cadre du projet au représentant du ministère à des fins d'examen, dans les plus brefs délais après l'octroi du contrat, et pour pouvoir organiser le transport des matériels dans les délais prévus.

Documents nécessaires sur le site :

1. Spécifications
2. Addenda
3. Dessins d'atelier vérifiés
4. Autorisation de modification
5. Autres modifications apportées au contrat
6. Rapports d'inspection sur place et rapports d'essai
7. Copie du calendrier des travaux approuvé
8. Instructions du fabricant sur l'installation et l'utilisation
9. Toutes les exigences de sécurité provinciales et fédérales
10. Plan de sécurité pour le site.

Équipement électrique :

1. Disjoncteur à boîtier moulé sous coffret, 600v, 20a, 2 pôles, taux de coupure 10,000KA, coffret NEMA type 4x, grande capacité. 20a fuse.
2. Transformateur encapsulé époxy 7,5kVa, 600-120/240VAC, une phase.
3. Panneau de distribution, 100A, 120/240, 3 fils, 24 circuits, montage en surface, raccordements au réseau, monophasé, Square D, coffret et disjoncteur secondaire NEMA 12. Fournir les disjoncteurs pour les nouveaux équipements avec des disjoncteurs 30A et 20A de rechange.
4. Boîte de répartition, 600v, 60A, une phase, 3W, coffret et blocs de répartition NEMA 12.
5. Tige de mise à la terre, acier cuivré, 21 mm diamètre, 3 mt longueur.
6. Fournir des plaques d'identification de plastique Lamicaid pour tous les équipements (électriques et mécaniques) et les lignes électriques abandonnées.

ÉNONCÉ DES TRAVAUX

Modernisation du système de gestion des déchets de l'Île-de-Sable Réserve de parc national de l'Île-de-Sable

22 novembre 2019

7. Fournir du contre-plaqué ignifuge pour monter les équipements sur les murs et utiliser des pièces de montage en acier inoxydable.
8. Voir le schéma simplifié ci-joint à titre de référence.

Photos du site : L'entrepreneur doit prendre des photos des immeubles, des systèmes existants, des nouveaux systèmes, de l'herbe qui les entoure et de la zone des travaux avant de commencer les travaux de construction, des photos pendant les travaux et des photos après avoir terminé les travaux. Transmettre les photos à l'APC avec le manuel d'exploitation et d'entretien. Le format numérique est acceptable sur une clé USB fournie par l'entrepreneur.

Hébergement sur l'île : L'hébergement pour les entrepreneurs est organisé gratuitement par l'APC. Sur l'île, les employés de l'entrepreneur peuvent utiliser un « dortoir » comportant une cuisine commune, des toilettes, un coin salon et des chambres à coucher privées ou semi-privées. Les chambres à coucher sont partagées en fonction de l'occupation de l'immeuble. Dans certaines occasions, jusqu'à quatre personnes doivent partager une chambre. On peut demander aux employés de l'entrepreneur de partager des chambres à coucher en tout temps, selon les directives du coordonnateur des opérations de Parcs Canada.

Tous les employés de l'entrepreneur doivent avoir leur propre literie, y compris les oreillers, les serviettes et les articles de toilette. Il y a une buanderie sur les lieux et le savon est fourni. Le papier hygiénique est fourni aussi. Tous les employés de l'entrepreneur doivent organiser leurs repas, mais une cuisine et l'eau potable sont disponibles. On décourage l'utilisation des bouteilles en verre. L'entrepreneur doit transporter les produits dans des conteneurs ou bidons en plastique recyclable dans la mesure du possible. Les assiettes, les ustensiles, les épices, les appareils électro-ménagers, les accessoires de nettoyage etc. sont disponibles. Les employés de l'entrepreneur doivent assurer la propreté des installations et participer aux activités de nettoyage dans un environnement très achalandé. Des installations de compostage pour les déchets alimentaires sont organisées par Parcs Canada. Les poubelles et les articles recyclés sont ramassés par les employés de l'APC. Lorsqu'ils quittent l'île, les employés de l'entrepreneur doivent ramasser les produits alimentaires non utilisés et s'assurer que le réfrigérateur est propre et vide et que les chambres à coucher sont propres.

Au début du projet, l'entrepreneur doit préciser le nombre de travailleurs qui effectueront les travaux sur l'île et la durée du projet.

Communication sur l'île : L'accès au téléphone et à l'Internet est assujéti à un certain nombre de restrictions. Le coordonnateur des opérations de l'APC explique l'utilisation de ces systèmes. La diffusion en continu, les jeux d'ordinateur, le téléchargement de beaucoup de données, etc. sont interdits. La télévision par satellite est disponible dans l'espace commun des installations destinées aux visiteurs qui doit être partagé avec tous les utilisateurs.

On peut fournir des radios bidirectionnelles portatives à l'entrepreneur pour communiquer avec les employés de l'APC. En cas de dommages aux radios causés par négligence, l'entrepreneur doit payer les coûts pour réparer ou remplacer les radios selon les directives de l'APC.

ÉNONCÉ DES TRAVAUX

Modernisation du système de gestion des déchets de l'Île-de-Sable Réserve de parc national de l'Île-de-Sable

22 novembre 2019

Animaux sauvages : L'entrepreneur doit établir une zone tampon de 20 mt entre les employés et les animaux sauvages, notamment les chevaux, les phoques et les colonies d'oiseaux. Si un animal sauvage s'approche des employés sur l'île ou pendant les travaux, les employés doivent essayer de s'éloigner de manière sécuritaire et continuer d'assurer une zone tampon de 20 mt. Si les animaux sauvages sont un problème ou si des animaux en détresse sont observés, il faut communiquer avec le coordonnateur des opérations.

Conditions météorologiques prévues : Il peut être difficile de prévoir les conditions météorologiques sur l'Île-de-Sable qui sont uniques et peuvent changer rapidement. L'entrepreneur **doit être prêt à faire face à des retards relativement au transport à destination et en provenance de l'île** et à des temps d'arrêt lorsque les travaux ne peuvent être effectués en raison de conditions météorologiques telles que les vents forts, les orages, la pluie forte, le brouillard, etc. L'entrepreneur **doit considérer la possibilité de retards, causés par les conditions météorologiques**, pour obtenir des produits alimentaires, des médicaments ou d'autres articles pour la durée du projet et ne doit pas compter sur la ponctualité des vols d'approvisionnement planifiés. Tout employé de l'entrepreneur qui a besoin de médicaments essentiels doit apporter sur l'île **deux fois plus** de médicaments que prévu pour la durée du séjour. Si l'entrepreneur n'a plus de produits alimentaires en raison de graves retards pour s'approvisionner ou pour quitter l'île, Parcs Canada peut fournir des produits alimentaires à l'entrepreneur gratuitement.

L'entrepreneur doit consulter les prévisions météorologiques chaque jour pour déterminer les meilleurs jours pour travailler à l'intérieur ou à l'extérieur. Si les conditions météorologiques ou d'autres circonstances empêchent de travailler de manière sécuritaire à l'extérieur, l'entrepreneur doit faire tous les efforts possibles pour éviter du temps d'arrêt pour ses employés. Si le temps d'arrêt est inévitable, l'entrepreneur doit discuter la question immédiatement avec le représentant du ministère. Tel qu'il a été mentionné, des retards sont inévitables relativement au transport à destination et en provenance de l'île. Il faut prévoir des retards en raison des conditions météorologiques pendant le projet. L'entrepreneur n'est pas rémunéré pour les retards lorsqu'il doit attendre sur le continent des vols vers l'île. Il faut planifier trois jours d'attente pour un vol régulier pour retourner sur le continent après la fin des travaux. Tout retard potentiel doit être communiqué immédiatement au représentant du ministère. Tout retard convenu est négocié en utilisant un tarif de mise en attente journalier.

Calendrier des travaux :

1. L'entrepreneur doit présenter le calendrier des travaux, en format diagramme de Gantt, au représentant du ministère dans un délai de cinq jours à partir de la date d'octroi du contrat à des fins d'approbation par le représentant du ministère. Le calendrier est accepté ou refusé par écrit. Les calendriers refusés doivent être révisés dans un délai de cinq jours.
2. Les équipements doivent être commandés et entreposés à Halifax au plus tard le 15 mars 2020 en vue du transport vers l'île par barge en avril ou mai 2020 (selon les conditions météorologiques). Les équipements doivent être livrés à Dominion Diving avant la date de départ prévue pour le chargement

ÉNONCÉ DES TRAVAUX

Modernisation du système de gestion des déchets de l'Île-de-Sable Réserve de parc national de l'Île-de-Sable

22 novembre 2019

et les livraisons doivent être coordonnées avec l'APC et Dominion Diving et il est nécessaire d'obtenir l'autorisation avant de livrer des équipements.

3. Les vieux équipements doivent être enlevés une fois que les nouveaux équipements sont livrés sur l'île. En fonction des conditions météorologiques et du taux d'occupation, les travaux pourraient être effectués du 1^{er} mai au 31 octobre 2020.
4. Tous les travaux doivent être achevés au plus tard le 1^{er} novembre 2020.

Mesure et paiement : Ce projet prévoit plusieurs paiements forfaitaires. Il n'y a pas de mesure pour le paiement des travaux. L'entrepreneur peut facturer au prorata des travaux. Le paiement final est effectué lorsque le système est mis en service.

1. **Mobilisation/Démobilisation.** Notamment tous les coûts non inclus dans les autres éléments, soit les coûts indirects, les produits alimentaires, les fournitures, le transport des équipements à Dominion Diving à Dartmouth pour le transport maritime, le transport vers l'aéroport, la formation, etc.
2. **Fournir le nouvel incinérateur et les composantes connexes.** Notamment le coût pour acheter, recevoir et entreposer l'incinérateur et les composantes connexes à Halifax. Les équipements doivent être reçus avant le 15 mars 2020 et après avoir été inspectés et confirmés par les employés de l'APC, l'entrepreneur peut les facturer.
3. **Fournir les nouveaux équipements électriques et les composantes connexes.** Notamment le coût pour acheter, recevoir et entreposer le câble teck pour la ligne électrique, le disjoncteur, le transformateur, la boîte de répartition, le panneau de distribution, le système de mise à la terre, etc. et les composantes connexes à Halifax. Les équipements doivent être reçus avant le 15 mars 2020 et après avoir été inspectés et confirmés par les employés de l'APC, l'entrepreneur peut les facturer.
4. **Fournir des équipements divers.** Notamment tous les coûts des autres équipements, y compris la nouvelle porte, les palettes et les sacs à déchets pour l'entreposage des déchets, etc.
5. **Enlever les équipements existants.** Notamment enlever l'incinérateur existant, la cheminée, les équipements électriques, etc. de l'installation d'incinération et transporter les équipements vers la zone d'entreposage désignée pour être mis sur palettes.

ÉNONCÉ DES TRAVAUX

Modernisation du système de gestion des déchets de l'Île-de-Sable Réserve de parc national de l'Île-de-Sable

22 novembre 2019

6. **Installer le nouvel incinérateur.** Notamment tous les coûts liés à l'installation et au montage du nouvel incinérateur, de la cheminée, des canalisations d'essence, des valves, des chaperons d'accès au toit, etc.
7. **Installer la ligne et l'équipement électrique.** Notamment le coût d'installation des nouveaux équipements électriques, de la mise à terre et de la nouvelle ligne électrique de l'installation APU à l'installation d'incinération; des travaux d'excavation sont nécessaires lorsque la ligne croise les routes, etc.

Codes et normes : Les travaux doivent être conformes aux lois, règlements, codes et normes applicables, y compris :

- a. Code national du bâtiment du Canada
https://www.nrc-cnrc.gc.ca/fra/publications/codes_centre/2015_national_building_code.html
- b. Code national de prévention des incendies du Canada
https://www.nrc-cnrc.gc.ca/fra/publications/codes_centre/2015_national_fire_code.html
- c. Code canadien du travail, Partie II
<http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/acts/L-2/index.html>
- d. Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail
<http://www.fallpro.com/fall-protection-info-center/regulations/canada-federal/>
- e. Code Canadien de l'électricité
- f. Tous les travaux doivent être conformes à l'Évaluation d'impact de base (EIB) ci-jointe.

Déchets : L'entrepreneur doit éliminer les déchets à la fin de chaque jour de travail conformément aux directives du coordonnateur des opérations. À la fin de chaque jour de travail, la zone de travail doit être propre et sécuritaire pour toute personne. À la fin du projet, l'entrepreneur doit ramasser tous les effets personnels et les matériels, les fournitures et les produits alimentaires non utilisés avant le départ. Les équipements ramassés doivent être entreposés dans la zone désignée par le représentant du ministère et les vieux équipements doivent être entreposés sur les palettes de l'entrepreneur et seront éliminés par l'APC à une date ultérieure.

Réunions dans le cadre du contrat : Après l'octroi du contrat, une réunion est organisée à Halifax entre le représentant de l'APC et l'entrepreneur et les sous-traitants clés pour discuter le calendrier, le plan des travaux, la sécurité, etc. Participer aux réunions visant le projet aux dates et dans les endroits approuvés par le représentant du ministère. L'APC enregistre les notes de la réunion et les distribue à toutes les parties.

Personne-ressource : Le projet est géré par le représentant du ministère (à Halifax) et les activités quotidiennes sur l'île sont gérées par le coordonnateur des opérations (sur l'île) ou un autre employé désigné. Tout problème ou modification dans le cadre du contrat doit être discuté avec le représentant du ministère et approuvé par écrit. Le représentant du ministère est identifié pendant la réunion avant le début des travaux de construction.

ÉNONCÉ DES TRAVAUX

Modernisation du système de gestion des déchets de l'Île-de-Sable Réserve de parc national de l'Île-de-Sable

22 novembre 2019

Garantie : Fournir une garantie écrite pour une période d'un an (1) à compter de la date d'acceptation de la mise en service ou démonstration. La garantie doit viser le travail et les matériels nécessaires pour réparer ou remplacer tout élément défectueux des contrôleurs ou des connexions avec les systèmes adjacents connexes et le dépannage à distance par le fabricant. L'APC organise les vols pour tout travail lié à la garantie.